### FAITS DIVERS

# une contamination

nt ie ents

MU 974, la base en place ormation ecins de intervesinistres causants ats en

e catasous la diisposent rvention s ils apeur sourégions. s opérale Docaffirme e formaucléaire. gique et st essenue. Un sistant à litaire en

ieu dans F. Co.



Les médecins de catastrophe en plein exercice sous la tente du poste médical avancé. (photo Stéphan Laï-Yu)

#### ECTIONNEL

#### arrasser de lui"

l Bruno re 2005, luit dans ch coco i concu-"Jonavous, et verre", La jour-victime ipe hoson. "Je

de lui", déclarera Claudia Vardapin aux enquêteurs.

Pour le procureur Georges Gardie, l'intention de nuire existe bel et bien: "Elle a versé du punch coco, a donné le verre à son conjoint car ce dernier lui pourrissait la vie. Elle l'a voulu." Le parquet demande une peine de prison assortie du sursis.

L'avocat de la défense Me Frédéric Hoarau ne l'entend pas de cette oreille. "La victime décrit spontanément la scène. Il affirme qu'elle a mis du punch dans deux verres avant de partir faire sa toilette, et il prend un verre au hasard. Nous ne pouvons pas démontrer son intention, je demande donc sa relaxe", plaide-t-il. Se basant sur les éléments du dossier, le tribunal ne peut qu'accorder la relaxe.

### n frère décédé.

, un inu après se de la

arrasser

rs intersur les un bidon
iété de "Le pré

avait déclaré le Saint-Pierrois de 49 ans aux policiers. Une perquisition est menée au domicile du frère du défunt. Les enquêteurs mettent la main sur un bidon d'essence.

"Le prévenu passe très vite

veuve", ajoute le magistrat. Le procureur Georges Gardie demande une peine de prison avec sursis. "Les faits sont reconnus, l'infraction constituée. L'auteur n'a jamais été condamné" indique le repréPITON DE LA FOURNAISE

## Toujours une importante sismiscité sous le volcan

La journée de dimanche a été un peu plus paisible pour les habitants de la pointe du Tremblet après·les nombreuses alertes à la pollution qui se sont succédé entre vendredi et samedi (notre édition d'hier). Des records ont été atteints selon l'Observatoire réunionnais de l'air.

Le vent s'étant apaisé, les sapeurs-pompiers présents en permanence en haut des rampes du Tremblet n'ont pas eu à intervenir comme les jours précédents, les incendies dans le rempart s'étant calmés.

Selon l'Observatoire volcanologique du piton de la Fournaise, "l'amplitude du trémor liée à l'éruption dans le Grand-Brûlé a tendance à diminuer et fluctue autour d'une valeur relativement basse". Il n'y avait plus hier les impressionnantes coulées visibles samedi jusque dans l'après-midi à proximité des rampes du Tremblet. Coulant désormais en tunnel, elles sortaient à l'air libre entre la route et l'océan.

"La plate-forme en mer reste instable et quelques événe-ments suggèrent qu'elle s'effondre par endroits", selon l'observatoire. "Aucun séisme dans la région du Tremblet n'a été observé." Cependant, "sous le sommet, nous enregistrons toujours une importante sismicité s'étendant de - 5 km sous le niveau de la mer à + 1 km sous le Dolomieu, accompagnée d'éboulements. Au total 92 séismes ont été enregistrés au cours de la journée de samedi" en augmentation par rapport à la veille, indiquent encore les scientifiques. Une réunion doit se tenir ce matin au Tremblet avec les élus de Saint-Philippe notamment pour décider de l'éventuelle ouverture du site au public en fonction de l'évolution de la situation.

## EN COMPARUTION IMMÉDIATE CE MATIN Il s'exhibe sexuellement

Un homme de 35 ans, a été interpellé jeudi après-midi alors qu'il était en train de se masturber près d'un arrêt de bus à Saînt-Denis. Agent d'entretien pour une société

privée, il répétait régulièrement ses agissements depuis quatre mois. Cinq victimes ont déjà été recensées. Il sera jugé ce matin en comparution immédiate aujourd'hui.

### Il tabasse son épouse

Un homme de 40 ans a été interpellé alors qu'il venait de frapper violemment son épouse jeudi après-midi à Saint-Denis. La victime, âgée de 38 ans, a reçu plusieurs coups de pieds et coups de

poings mais n'a pas obtenu d'ITT. Le mari violent sera jugé ce matin en comparution immédiate. Il était sorti de prison samedi dernier après avoir purgé une peine pour des faits similaires.



d'entrepôt, le transport et la distribution ;